

Conseil de Communauté du 16 juillet 2020

Relevé de décisions

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
D20-066	Élection du Président	- de procéder à l'élection du Président selon le mode de scrutin uninominal à bulletin secret, conformément aux articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-6-1, L.5211-9, du Code général des collectivités territoriales. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.	Jean-Paul Vermot ayant obtenu 43 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé Président et immédiatement installé.
D20-067	Détermination de nombre de vice-présidents et de conseillers délégués	- de fixer à 11 le nombre de vice-présidents et à 10 de conseillers délégués	Adopté à l'unanimité
D20-068	Élection des vice-présidents	- de procéder à l'élection successive de chaque vice-président selon le mode de scrutin uninominal à bulletin secret, conformément aux articles L5211-1 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.	Le président proclame les résultats suivants : - 1 ^{er} vice-président : Madame Solange Creignou, élue avec 44 voix, - 2 ^e vice-président : Monsieur Guy Pennec, élu avec 47 voix, - 3 ^e vice-président : Monsieur François Hamon, élu avec 45 voix, - 4 ^e vice-président : Madame Anne-Catherine Lucas, élue avec 44 voix, - 5 ^e vice-président : Madame Nathalie Bernard, élue avec 44 voix, - 6 ^e vice-président : Monsieur Julien Kerguillec, élu avec 45 voix, - 7 ^e vice-président : Madame Catherine Tréanton, élue avec 42 voix, - 8 ^e vice-président : Monsieur Roger Heré, élue avec 38 voix, - 9 ^e vice-président : Monsieur Christophe Micheau, élu avec 42 voix, - 10 ^e vice-président : Monsieur François Giroto, élu avec 45 voix, - 11 ^e vice-président : Monsieur Alban Le Roux, élu avec 43 voix.
D20-069	Élection des conseillers délégués	- de procéder à l'élection successive de chaque conseiller délégué selon le mode de scrutin uninominal à bulletin secret, conformément aux articles L5211-1 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.	Le Président proclame les résultats suivants : - Monsieur Marc Rousic, élu avec 43 voix, - Monsieur Stéphane Lozdowski, 42 - Madame Brigitte Mel, élue avec 42 voix, - Monsieur Claude Poder, élu avec 44 voix, - Madame Nathalie Barnet, élue avec 41 voix - Monsieur Sébastien Marie, élu avec 40 voix, - Monsieur David Guyomar, élu avec 37 voix - Monsieur Pierre Le Goff, élu avec 42 voix - Monsieur Ghislain Guengant, élu avec 36 voix - Madame Maryse Tocquer, élue avec 44 voix
D20-070	Délégation de pouvoir du conseil de communauté vers le président de la communauté	- d' approuver les délégations au président de la communauté proposées.	Adopté à l'unanimité
D20-071	Délégation de pouvoir du conseil de communauté vers le bureau communautaire	- d' approuver les délégations au bureau communautaire proposées.	Adopté à l'unanimité
D20-072	Indemnités des élus	- de fixer les indemnités des élus, définie dans le tableau présenté.	Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (49 voix pour et 1 abstention)
D20-073	Création des commissions thématiques	- de créer sept commissions thématiques.	Adopté à l'unanimité
D20-074	Élection des membres de la commission d'appel d'offres	- de créer une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat et d'élire les membres de la commission d'appel d'offres.	Adopté à l'unanimité
D20-075	Proposition de motion de soutien aux salariés de HOP ! Morlaix et Nokia Lannion	- d'adopter la motion proposée.	Adopté à l'unanimité